

TOURISME — TOURISME EN SEINE-ET-MARNE

Forte de son rang de 2^e département le plus touristique d'Île-de-France, la Seine-et-Marne dispose d'une offre riche et diversifiée qui s'appuie sur un patrimoine naturel, culturel et industriel d'exception. Depuis le début du mandat, le Département s'est attaché à renforcer et à valoriser cette offre, en réponse aux nouvelles pratiques et attentes des visiteurs, par l'intermédiaire de son agence Seine-et-Marne Attractivité.

Avec la création de la mission "Seine-et-Marne 2040", il fait évoluer les modalités de sa politique de soutien à l'attractivité de la Seine-et-Marne, en travaillant aux côtés de la Région, des intercommunalités et des acteurs essentiels du développement pour répondre collectivement aux enjeux d'avenir du territoire.

L'offre culturelle et touristique

La Seine-et-Marne, étendue sur près de la moitié de l'Île-de-France, propose une offre culturelle et touristique aussi qualitative que quantitative. Châteaux, musées, bases de loisirs, parcs d'attraction, villages pittoresques, espaces naturels, moulins, patrimoine industriel sont autant d'éléments qui construisent l'identité du département.

Autant d'accélérateurs pour son image, son économie et son rayonnement. Deux sites, le château de Fontainebleau et la Cité médiévale de Provins, sont inscrits au Patrimoine mondial de l'Humanité de l'Unesco. Sans oublier l'attractivité internationale de Disneyland Paris, première destination touristique d'Europe.



La carte Balad'Pass77 constitue un passeport très apprécié des Seine-et-Marnais pour les loisirs et les visites dans leur département. Son avantage : proposer les offres exceptionnelles (tarifs réduits et gratuité) relayées par le réseau de partenaires seine-et-marnais (lieux touristiques, culturels, sportifs, loisirs, etc.). Cette carte, offerte gratuitement par le Département, est nominative et réservée aux Seine-et-Marnais.

Pour en savoir plus sur le Balad'Pass77, rendez-vous sur le site de la marque de territoire [Seine-et-Marne : Vivre en Grand !](https://www.seineetmarnevivreengrand.fr/je-visite/baladpass/) » (<https://www.seineetmarnevivreengrand.fr/je-visite/baladpass/>).

Développement touristique du territoire

Le Département de Seine-et-Marne participe au développement de l'attractivité et du tourisme du territoire.

Les projets réalisés depuis le mandat :

- Lancement du Guide du routard 77 le 6 juillet 2023
 - *Premier Routard d'un département francilien (hors Paris), dont la diffusion est programmée dans 3 000 points de vente.*
- Élargissement du fonds de développement touristique
 - *Ce soutien porte sur les projets de mise en accessibilité d'un site ou de l'offre pour les visiteurs en situation de handicap.*
- Mise en place d'une stratégie pluriannuelle de valorisation de notre patrimoine fromager
 - *Avec l'appui de Seine-et-Marne Attractivité, et notamment le développement des itinéraires touristiques sur la thématique et un soutien aux manifestations majeures organisées sur le territoire.*
- Schéma départemental d'aménagement touristique 2024-2028
 - *Mise en œuvre d'une démarche de co-construction par Seine-et-Marne Attractivité, avec les acteurs locaux du secteur, d'un schéma départemental d'aménagement touristique adopté par l'assemblée départementale en février 2024.*
- Valorisation du patrimoine touristique et environnemental de la Seine-et-Marne
 - *Le Département a repris son schéma directeur de signalisation touristique sur les routes départementales.*
 - *La signalisation touristique du Département étant vieillissante, obsolète, avec un jalonnement à modifier ou à compléter, une refonte du schéma directeur datant de 2007 était nécessaire et a été approuvée par l'assemblée départementale de novembre 2023.*

72 %**des Seine-et-Marnais**

sont satisfaits des actions du Conseil départemental pour la promotion de l'offre touristique du département selon une enquête Ifop réalisée en 2023.

+ 3,8**M€**

versés par le Département pour soutenir 48 projets depuis le début du mandat dans le cadre du fonds de développement touristique.

12 000**exemplaires**

c'est le premier tirage du guide du Routard

35**panneaux**

de signalisation autoroutière pour valoriser la Seine-et-Marne

L'attractivité économique de la Seine-et-Marne

Afin de valoriser les filières économiques de la Seine-et-Marne, le Département a créé la mission « Seine-et-Marne 2040 » au 1^{er} janvier 2023.

L'objectif étant de renforcer le rayonnement et l'attractivité économique du département au moyen :

- > de l'intelligence économique territoriale,
- > de la promotion et structuration des filières stratégiques,
- > de l'accompagnement des collectivités dans leur stratégie d'attractivité.

Cette démarche est réalisée en partenariat avec la Région Île-de-France, des EPCI et des principaux acteurs du développement économique local (Chambres consulaires, Medef, pôles de compétitivité, fédérations professionnelles...).

Brochure mi-mandat : attractivité et tourisme

[Cadre de vie](#)[Culture / Patrimoine](#)[Grands rendez-vous](#)[Environnement](#)[Agenda](#)



Créé le: 26/08/2020

- Mis à jour le : 27/03/2024